



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 19 mars 2018

### Objectif : Zéro Pesticide dans nos centres sportifs

L'Association des Établissements Sportifs, Ethias et le Pôle de Gestion Différenciée s'associent au travers d'une vaste campagne d'informations auprès des centres sportifs sur l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques (PPP) pour l'entretien des terrains de sport.

A partir du 1er juin 2018, l'Arrêté du Gouvernement wallon (du 11 juillet 2013) qui interdit l'utilisation de pesticide pour l'entretien des espaces verts qui accueillent du public entrera pleinement en vigueur. L'entretien des terrains de sport représente une charge importante de travail pour les gestionnaires. L'AES et ses partenaires souhaitent donc accompagner au mieux les centres sportifs dans cette mutation complexe des habitudes d'entretien. Si certaines communes ont déjà modifié leurs anciennes pratiques, il est nécessaire de désormais généraliser des pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé des utilisateurs.

#### La santé de nos enfants est une priorité !

La dangerosité des produits phytopharmaceutiques n'est plus à prouver, tant pour le personnel d'entretien qui manipule ces produits que pour les sportifs qui fréquentent les terrains. La prévention des risques pour la santé des sportifs est une priorité pour l'AES, Ethias et le Pôle de Gestion Différenciée.

Les trois partenaires ont donc décidé de fournir différents outils aux gestionnaires de ces infrastructures sportives pour leur offrir des alternatives concrètes respectueuses de l'environnement. Ainsi, une **journée de formation** à l'entretien sans pesticide aura lieu à Lasnes le 27 mars prochain (présentation de la nouvelle législation, témoignages de communes françaises et luxembourgeoises qui ont abandonné depuis longtemps le recours aux PPP et une visite de terrain pour découvrir le matériel adéquat à une gestion différenciée des terrains de sport). Dans la foulée de cette formation, un **guide de bonnes pratiques** sera distribué à tous les responsables de centres sportifs afin de mettre en place une procédure d'entretien dans le respect de la nouvelle législation. Enfin, ils recevront également des **supports visuels pour sensibiliser le public** des infrastructures sportives à cette problématique : affiches, dépliants, banderoles le long des terrains...

Cette campagne de prévention s'inscrit dans le cadre du « Printemps sans Pesticides », organisé à l'initiative du Ministre wallon de l'Environnement, Carlo Di Antonio. Du 20 mars au 20 juin, plusieurs centaines d'actions se tiendront partout en Wallonie avec comme objectifs de faire le point sur les dangers des pesticides mais aussi et surtout de montrer qu'il existe des alternatives efficaces à l'utilisation des pesticides de synthèse.

---

#### Contacts :

Joachim WACQUEZ - Chargé de communication AES - 04/336.82.20 - communication@aes-asbl.be

Frédéric LEFORT - Sponsoring Manager chez Ethias - 04/220.91.53 - frederic.lefort@ethias.be

Frédéric JOMAU - Coordinateur du Pôle de Gestion Différenciée - 0470/99.03.19 - frederic@gestiondifferenciee.be